

LA MÉTHODE SCOUTE RENOUVELÉE

SUITE AUX ÉTATS GÉNÉAUX DU SCOUTISME FRANCOPHONE CANADIEN

ÉNONCÉS	ACTIONS D'AMÉLIORATION
L'éducation par l'action	
<p>1. L'Association des Scouts du Canada initie progressivement les jeunes de 7 à 11 ans à la méthode scoutie en laissant la responsabilité à l'équipe d'animation d'encadrer dans une grande proportion le programme d'activités. À partir de 12 ans, les jeunes sont appelés à composer le programme d'activités en coopération avec les adultes. À 21 ans, les jeunes adultes auront appris à prendre leur place dans le processus de prise de décision de la méthode scoutie.</p> <p>Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Chez les 7-12 ans, l'animation dirige, encadre et soutient le programme d'activités. Initiation au VCPRÉF, sans lourdeur ou longue organisation pour les jeunes. ❖ Chez les 13-16 ans, les jeunes composent les programmes d'activités, en coopération avec les animateurs. ❖ Tendre vers les 5 domaines de développement du jeune en utilisant les 5 conditions qui permettent de vivre la méthode scoutie: <ol style="list-style-type: none"> 1. L'intérêt 2. L'action 3. La responsabilisation 4. La prise de décision 5. La vie en équipe ❖ Allègement de la tâche des animateurs par la redistribution d'une partie de celle-ci auprès des gestionnaires du groupe. ❖ Écriture des rôles de l'animateur par groupes d'âge, de la maîtrise, du chef de groupe et du conseil d'animation. ❖ Développement d'une trousse d'outils pratiques pour les unités mixtes. ❖ Diffusion des changements directement vers la base. ❖ Révision du cadre d'application de la mixité. ❖ Création de 3 à 5 moments d'échanges des bons coups à tous les niveaux de l'organisation entre : 1^o jeunes – jeunes / 2^o adultes – adultes / jeunes – adultes. <p>2. L'Association des Scouts du Canada encourage et favorise les initiatives et les innovations à tous les niveaux de l'organisation, en s'adaptant aux réalités locales.</p> <p>Cet énoncé sous-tend les points suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer des partenariats avec plusieurs organismes reconnus dans la communauté afin de mettre sur pied des programmes et des formations pour les scouts. ❖ Mettre en place une politique nationale pour encourager la mise en place de nouvelles initiatives pédagogiques dans les districts. ❖ Identification, sélection et création de 3 à 5 nouvelles ententes avec des organismes ayant des missions complémentaires au scoutisme à tous les niveaux de l'organisation. ❖ Dénombrement des projets initiés localement. 	<ul style="list-style-type: none"> a. Module de formation pratique visant « qu'est-ce que l'action? » b. Programme nouvel animateur (CD – réunions types, activités, jeux...) c. Formation adaptée aux groupes d'âges, flexible, dynamique et attrayante <ul style="list-style-type: none"> - révision de l'application du VCPRÉF - trip d'adulte d. Développer un guide de formation commun à toutes les branches (avec option thématique) e. Développer des partenariats significatifs et complémentaires (maison de jeunes, écoles, divers organismes communautaire) <ul style="list-style-type: none"> - causes sociales : ÉVB - locaux : Patrimoine canadien - projets communs ou complémentaires : Mer et Monde f. Partenariat avec le milieu de l'éducation (technique de loisir, etc) et communautaire g. Initiation au Scoutisme après l'école h. Aide et formation technique i. Leadership sociétal : Les activités du Centenaire et les Orientations stratégiques 2007 - 2010 j. Établir le protocole des nouvelles initiatives locales k. Devenir fournisseur de services pour les organismes non scouts l. Promouvoir les compétences dans son milieu <ul style="list-style-type: none"> - besoin de la communauté - partenariats - expertise scoutie m. Diversifier nos moyens de communication aux membres : SISC, Scout en action, consultations auprès des membres n. Passeport pour le jeune sur son cheminement dans le Scoutisme o. Former nos jeunes au service communautaire <ul style="list-style-type: none"> - Local : Patrimoine canadien - Régional : Patrimoine canadien - International : Scout du Monde avec Mer et Monde p. Promouvoir les compétences dans son milieu <ul style="list-style-type: none"> - besoin de la communauté - partenariats - expertise scoutie q. Partager les bons coups (support électronique – forum en ligne) : Site Web de L'ASC r. inter unités, branches <ul style="list-style-type: none"> - 3 rencontres de vitalité ADOS / Rond Point - inter districts : Forum national des jeunes s. Développer les paramètres d'applications de l'âge charnière

ÉNONCÉS	ACTIONS D'AMÉLIORATION
<p style="text-align: center;">La progression personnelle</p> <p>1. L'Association des Scouts du Canada vise à former des citoyens responsables, autonomes, engagés, solidaires et leaders dans leur communauté. Elle tient compte des ambitions personnelles de chaque jeune. Les apprentissages techniques utiles et reconnus par la communauté, sont liés à cette progression.</p> <p>Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le Scoutisme forme les jeunes à devenir des citoyens responsables et des chefs de file dans leur communauté. ❖ Mettre en valeur les ambitions personnelles des jeunes. ❖ La progression est personnalisée et prend en compte l'ensemble de la vie scout du jeune, ainsi que ses ambitions personnelles et professionnelles. ❖ Favoriser la continuité interbranche. ❖ Validation par le taux de passage. ❖ Adaptation du logiciel de recensement afin de fournir le suivi dans la continuité du jeune. ❖ La progression technique chez les 7-11 ans comprend un grand nombre de badges avec des champs définis et des objectifs clairs. ❖ La progression technique des 11-17 ans est axée sur des apprentissages reconnus par la communauté et utiles pour les projets personnels et professionnels du jeune. ❖ Révision des apprentissages techniques par groupes d'âge versus les objectifs éducatifs. <p>2. L'Association des Scouts du Canada propose un système de progression destiné aux jeunes de 7 à 21 ans qui se subdivise en 3 catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 7 à 11 ans : axé sur le jeu et les activités. ▪ Les 12 à 16 ans : axé sur les aventures et leur prise en charge. ▪ Les 17 à 21 ans : axé sur le service à la communauté. <p>Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les groupes d'âges des unités adolescentes (12-13 ans et 14-16 ans) peuvent être maintenus ou jumelés au sein d'une unité regroupant les jeunes de 12 à 16 ans, selon les désirs ou les contraintes organisationnelles de chaque milieu. ❖ Développer pour les 12 à 16 ans, un programme de coéducation des âges où l'on utilise le plus vieux pour éduquer le plus jeune et par le fait même, développer une formation spécifique pour les adultes qui seront appelés à encadrer ce type d'unité. ❖ Proposition de la nouvelle approche du système de progression. ❖ L'utilisation de l'âge charnière à 11, 14 et 17 ans doit être une normalité. <p>3. L'Association des Scouts du Canada propose aux jeunes un « parcours scout », qui les amène à découvrir progressivement le monde qui les entoure et à prendre conscience des enjeux de leur communauté.</p> <p>Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Renforcer la dynamique de vie groupe. ❖ Offrir un parcours de vie scout (carnet du jeune) sans thématique, autour du concept de la communauté. 	<p>t. Préparer un tableau de progression d'une étape à l'autre (suivi du jeune inter branches)</p> <p>u. Offrir des camps techniques (plein air et animation)</p> <p>v. Prolongement au stage pratique 3026</p> <p>w. Modules supplémentaires</p> <p>a. Atelier de formation régional sur la dynamique de vie du groupe.</p> <p>b. Créer un comité de travail 17 – 21 ans avec des jeunes adultes internes et externes au Scoutisme.</p> <p>c. Créer un comité de travail sur la progression.</p> <p>d. Créer un programme de décorations nationales des jeunes élites dans leur domaine.</p> <p>e. Développer un module de formation sur la continuité et l'âge charnière</p> <p>f. Mettre en place l'année scout de janvier en décembre</p> <p>g. Signifier la fin de parcours scout</p> <p>h. Rencontre inter districts pour la mise en commun d'un carnet du jeune.</p> <p>i. Être présent aux regroupements multiculturels.</p> <p>j. Rencontre inter districts pour la mise en commun des pratiques cérémoniales et rituelles.</p> <p>k. Système de recensement qui traite de la progression du jeune : SISC</p>

Annexe

- ❖ S'adapter aux différentes communautés géographiques, culturelles et économiques.
- ❖ Révision du calendrier (janvier à décembre) des activités en lien avec le système de progression.
- ❖ Comptabilisation du nombre d'activités significatives à tous les paliers de l'organisation.
- ❖ Recenser 1 nouvelle unité multiculturelle différente par année par tranche de 20 districts

4. L'Association des Scouts du Canada fait vivre une promesse, un essentiel de la méthode scout. Chaque groupe d'âge prononce une promesse qui lui est propre. Celle-ci guide le jeune tout au long de son « parcours scout ».

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ Revoir et actualiser les cérémonies et rites (accueil, montée, promesse, départ, etc.) selon les groupes d'âge

5. L'Association des Scouts du Canada propose aux scouts de 17 à 21 ans de devenir de jeunes adultes dans le mouvement; soit en s'impliquant au sein de l'organisation ou à travers le programme des jeunes.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ Favoriser la rétention de nos jeunes de plus de 17 ans pour en faire des animateurs compétents.
- ❖ Modifier le programme des Scouts Aînés pour en faire des routiers, adultes qui se rassemblent pour aider le Scoutisme et son développement.

ÉNONCÉS

La relation adulte – jeune

1. L'Association des Scouts du Canada choisit avec attention des adultes de qualité, soucieux de servir le Mouvement et de respecter la Politique des ressources adultes.

Cet énoncé sous-tend les points suivants

- ❖ Sélection plus serrée des adultes et période de « probation ».
- ❖ Mettre au premier plan le cycle de vie de l'adulte (évaluation périodique et réévaluation des mandats)
- ❖ Former des équipes d'animation variées (jeunes adultes et gens d'expérience)
- ❖ Rechercher des animateurs compétents et déjà en animation (pionniers 17 ans, animateurs de camps de vacance, etc.)

2. L'Association des Scouts du Canada considère primordiale la formation de ses adultes pour assurer la qualité du Mouvement. Elle offre les moyens nécessaires pour assurer une formation adaptée à tous ses membres. Une attention particulière est portée aux animateurs afin qu'ils acquièrent des qualifications en technique et en animation.

Cet énoncé sous-tend les points suivants

- ❖ La formation est primordiale pour assurer la présence d'adultes de qualité et bien formés.
- ❖ Les animateurs devront acquérir une bonne formation technique.
- ❖ La formation des adultes devra viser davantage les techniques d'animation.
- ❖ Offrir des formations spécifiques pour un poste de responsabilité.
- ❖ Varier les méthodes de formation (techniques d'enseignement) destinées aux adultes ; vidéos, mises en situation, etc.
- ❖ Orienter la formation des animateurs vers les techniques scoutées et les techniques d'animation.
- ❖ Permettre la reconnaissance de certains modules par des personnes autres que des formateurs : spécialiste technique, responsable de groupe, commissaire...

ACTIONS D'AMÉLIORATION

- Rendre la formation de base obligatoire pour tous
 - FOR001 animation avec X modules de départ
 - FOR001 gestionnaire de groupe avec X modules de départ
 - FOR001 gestionnaire de district avec X modules de départ
 - FOR001 chef de groupe avec X modules de départ
 - FOR001 permanents avec X modules de départ
- Formation expliquant « qu'est-ce que l'action? »
- Développer les paramètres d'applications de l'âge charnière
- Former nos jeunes au service communautaire
 - Local : Patrimoine canadien
 - Régional : Patrimoine canadien
 - International : Scout du Monde avec Mer et Monde
- Formation adaptée aux groupes d'âges, flexible, dynamique et attrayante
 - révision de l'application du VCPRE
 - trip d'adulte
- Planifier des périodes de ressourcement pour les adultes dans le cadre de rencontres régionales
 - révision badge de bois et de Cabestan violet
 - la créativité
- Promouvoir et appliquer le cycle de l'adulte. Illustrer une application concrète et simple
 - développement du mentorat : Processus de nomination des commissaires de district et son investiture
 - rôle du « chef scout », rôle de leader : Processus de nomination des commissaires de district et son investiture
 - valorisation du bénévole : défis personnels, développement de compétences, application des notions professionnelles, plaisir, loisir, tissus social

Annexe

3. L'Association des Scouts du Canada favorise la création de lieux communs pour ses membres adultes afin de favoriser les échanges, briser l'isolement et augmenter la qualité du Scoutisme par le partage de connaissances et des découvertes tout en incitant à des meilleures pratiques.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ Créer des comités d'animation dans tous les groupes pour éviter l'isolement des unités.
- ❖ Création d'une publication nationale parlant d'animation.
- ❖ Création de lieux sur Internet pour favoriser les échanges entre adultes scouts.
- ❖ Organiser des lieux de rencontre locaux, pour les membres adultes d'un groupe, d'un secteur ou d'une région.
- ❖ Organisation, par l'Association, de rencontres régionales ou nationales pour les animateurs.
- ❖ Compléter le guide méthodologique avec des réunions et des camps types.
- ❖ Créer une banque commune en animation (jeux, camps, réunions...) alimentée par l'Association et les membres volontaires.

4. L'Association des Scouts du Canada éduque à la parité dans les activités, soit à travers les unités homogènes, soit à travers les unités mixtes.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ La coéducation doit être vécue partout dans le Scoutisme et des efforts seront faits pour préparer les animateurs.
- ❖ La mixité demeure possible à tous les groupes d'âges, mais celle-ci est surtout favorisée chez les plus jeunes (7-8 ans) et les adolescents de plus de 14 ans.

- Évaluer le mandat
- h. Diffusion des publications (U-G-D-N) accessible à tous
 - Cahier 1 – L'unité
 - Cahier 2 – Le conseil d'animation
 - Cahier 3 – Le groupe
 - Cahier 4 – Le district
 - Cahier 5 – Le national
- i. Développer et fournir un outil d'évaluation de l'adulte
- j. Bonifier les lieux communs d'échanges (forums, stages, réseau) et accessibles
 - conseil d'animation de groupe
 - stage en animation
 - stage en plein air général
- k. Offrir par l'ASC des équipes de soutien et service
 - agent de développement et de liaison
 - comité de formation
 - comité de vie à l'animation et à la gestion
 - comité de techniques
 - comité de soutien SOS
- l. Partager les bons coups (support électronique – forum en ligne) : Site Web de L'ASC
- m. inter unités, branches
 - a. 3 rencontres de vitalité ADOS / Rond Point
 - b. inter districts : Forum national des jeunes
- n. Programme nouvel animateur (CD – réunions types, activités, jeux...)
- o. Diversifier nos moyens de communication aux membres : SISC, Scout en action, consultations auprès des membres
- p. Préparer un tableau de progression d'une étape à l'autre (suivi du jeune inter branches)
- q. Passeport pour le jeune sur son cheminement dans le Scoutisme
- r. Promouvoir les compétences dans son milieu
 - besoin de la communauté
 - partenariats
 - expertise scout
- s. Offrir des camps techniques (plein air et animation)
 - prolongement au stage pratique 3026
- t. Modules supplémentaires

ÉNONCÉS

La Loi et la promesse

1 L'Association des Scouts du Canada préconise une promesse évolutive pour chaque groupe d'âge

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ L'ASC fait vivre, à chaque groupe d'âge, une promesse qui lui est propre.
- ❖ L'ASC propose, comme texte de promesse, des formules simples pour les plus jeunes et un degré de complexité croissant à chaque groupe d'âge. La promesse est formulée de manière adaptée aux jeunes, attrayante et motivante, brève, dynamique et positive.
- ❖ L'ASC encourage la présence des parents (adaptée selon le groupe d'âge et selon le désir des jeunes) aux

ACTIONS D'AMÉLIORATION

- a. Concevoir de nouveaux textes de promesses ou adapter les textes existants pour inclure le concept de « promesse évolutive »
- b. Modifier nos documents de référence dans ce domaine.
- c. Modifier les formations sur les thématiques pour tenir compte des changements.
- d. Informer les animateurs ayant déjà suivi leur formation des changements apportés
- e. Réviser les objectifs des cérémonies par groupe d'âges et arrimer avec les thématiques
- f. Fabriquer un canevas comparatif des tranches d'âge
- g. Favoriser visuellement la progression à travers les âges qui encourage la continuité
- h. Renforcer le concept dans nos documents de référence

Annexe

étapes importantes du parcours scout du jeune.

2 L'Association des Scouts du Canada encourage le jeune à faire sa promesse scout lorsqu'il est prêt à s'engager

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ Il n'y a pas une date fixe dans l'année pour faire sa promesse. Il est possible qu'il y ait plus d'une cérémonie de promesse (cérémonie simplifiée mais significative pour le jeune) durant l'année, si nécessaire.
- ❖ L'animateur doit expliquer la Loi, la faire vivre, soutenir le jeune et le motiver à s'engager.
- ❖ Les étapes (préparation, réflexion, cérémonial et proclamation) sont importantes et varient selon le groupe d'âge.

- i. Modifier les formations sur les thématiques pour tenir compte des changements.
- j. Identifier des mécanismes d'autoévaluation adaptés à travers les âges
- k. Développer une approche de cérémonies flexibles dans le calendrier d'activités de l'unité

ÉNONCÉS

La vie dans la nature

1. L'Association des Scouts du Canada propose un programme « nature » évolutif.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ L'ASC fait découvrir et vivre la nature de façon progressive, à chaque groupe d'âge.
- ❖ L'ASC propose un programme d'activités ayant un degré de difficulté croissant à chaque groupe d'âge.

2. L'Association des Scouts du Canada considère la « nature » essentielle au développement du jeune.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ La « nature » est le terrain de jeu privilégié pour appliquer la Méthode scout
- ❖ Le programme de l'année doit se passer le plus souvent possible à l'extérieur, dans la nature (dehors et dans un environnement naturel)

ACTIONS D'AMÉLIORATION

- a. Concevoir un programme « nature » évolutif.
- b. Renforcer le concept dans nos documents de référence
- c. Modifier nos documents de référence dans ce domaine.
- d. Modifier les formations sur les thématiques pour tenir compte des changements.
- e. Informer les animateurs ayant déjà suivi leur formation des changements apportés
- f. Spécifier les objectifs éducatifs à travers les âges qui rejoignent les champs d'actions et les moyens privilégiés du Scoutisme (jeux par la nature)
- g. Produire une version moderne et utile du manuel « Cible »
- h. Proposer aux animateurs et adolescents un guide d'accompagnement « en nature »
- i. Ajouter ce concept en tant que critère de qualité du Scoutisme par la Commission d'évaluation

Le cadre symbolique

1 L'Association des Scouts du Canada préconise l'utilisation d'un cadre symbolique facilitant le développement personnel du jeune.

Cet énoncé sous-tend les points suivants

- ❖ L'ASC considère que les thématiques doivent rendre le Scoutisme attrayant aux jeunes;
- ❖ L'ASC considère que le cadre symbolique doit correspondre au degré de maturité du jeune;
- ❖ L'ASC maintient les thématiques actuelles homogènes féminines. C'est par la diversité et le choix que le Scoutisme sera attirant.

2 L'Association des Scouts du Canada, tout en respectant ses valeurs et ses traditions, permet de conserver et poursuivre son héritage tout en laissant une place à ceux et celles qui sont plus ou moins à l'aise avec cette dimension.

Cet énoncé sous-tend les points suivants :

- ❖ Maintenir tous les signes et insignes religieux actuels, tout comme les rythmes, chants et traditions émanant de la tradition catholique.
- ❖ Afin de baliser, ce qui se fait à l'occasion de manière non reconnue ou de rejoindre ceux et celles qui ne sont pas interpellés par le catholicisme, offrir UNE SEULE alternative aux signes et insignes religieux actuels, tout comme pour les rythmes, chants et traditions émanant de la tradition catholique.
- ❖ Chaque entité locale aura à choisir ce qui lui convient le mieux dans le choix 1 ou 2, en fonction de ses membres jeunes et adultes, des parents et de sa situation sociopolitique régionale.

- a. Réévaluer les outils animatifs des thématiques féminines
- b. Créer un guide d'animation pour les thématiques féminines
- c. Tenir une commission d'étude sur la place de la religion à l'ASC
- d. Mettre en place les recommandations du Collège des commissaires sur la religion
- e. Développer « une garde robe » de produits dérivés à l'uniforme et facultative pour les membres
- f. Concevoir un uniforme adapté aux 12 – 21 ans permettant d'améliorer l'image externe pour cette clientèle
- g. Réviser l'uniforme scout et civil des adultes dans le Scoutisme
- h. Ce que l'animateur comprenne bien son rôle sur le sujet de la spiritualité et la religion;
- i. Permettre à l'animateur de reconnaître (savoir), appliquer (savoir faire), intégrer (savoir être) et vivre (savoir vivre) la spiritualité dans le programme d'activité des jeunes;
- j. Élaborer des compléments au Module 1006 « Développement spirituel » afin de mieux utiliser la spiritualité et la religion à cette dimension importante de notre Mouvement pour que l'animateur puisse par la suite être de véritables témoins et modèles de ce volet de notre programme.
- k. Renforcer la présence du « développement spirituel » comme faisant partie intégrante des 5 champs de développement visant le développement global du jeune;
- l. Promouvoir les outils disponibles;
- m. Tisser des liens de dialogue avec les parents des jeunes pour expliquer la vision de l'Association sur la spiritualité.

Annexe

<p>3. L'Association des Scouts du Canada offre un uniforme adapté à chacun de ses trois (3) groupes d'âge. Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'ASC préconise un uniforme officiel par catégorie des âges : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 – 11 ans Conserve le style actuel ▪ 12 – 16 ans Propose un style revu et corrigé pouvant plaire aux adolescents ▪ 17 – 21 ans Propose un style revu et corrigé pouvant plaire aux jeunes adultes ❖ L'ASC préconise un uniforme optionnel de tous les jours pouvant être personnalisé aux réalités locales 	
<p>ÉNONCÉS</p>	<p>ACTIONS D'AMÉLIORATION</p>
<p style="text-align: center;">La vie en petits groupes</p> <p>1. L'Association des Scouts du Canada considère l'équipe comme le regroupement de base. Cet énoncé sous-tend les points suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'ASC s'attend à ce que toutes les unités, peu importe le groupe d'âge, soient divisées en équipes ❖ L'adulte adapte son style d'animation en mode « coaching » (parce que, dans le Scoutisme, il s'agit d'un processus d'auto-éducation, on parlerait de partenariat entre jeunes et adultes) ❖ La participation des jeunes à la gestion et à la prise de décision s'applique à chaque groupe d'âge mais varie en fonction du degré de maturité des jeunes concernés <p>2. L'Association des Scouts du Canada considère que l'équipe doit fonctionner avec un degré d'autonomie adapté aux capacités des jeunes qui la composent. Cet énoncé sous-tend les points suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'ASC préconise la liberté d'action dans les 3 catégories d'âge en l'adaptant au jeune à mesure de son évolution. Le jeune en vient à une liberté totale <u>mais encadrée par l'adulte</u> dans la catégorie 17 à 21 ans. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation au Scoutisme (7 à 11 ans) par le jeu et les activités ▪ Aventure et défis (12 à 16 ans) ▪ Service communautaire (17 à 21 ans en révision) ❖ Le rôle de l'adulte et son implication <u>sont modifiés</u> à mesure que le jeune passe d'une catégorie d'âge à une autre ❖ L'ASC accepte que, dans des milieux particuliers, les jeunes se réunissent en équipe libre (équipe fonctionnant seule mais retrouvant périodiquement d'autres équipes) <p>3. Considérant que la Méthode scout offre un cadre éducatif complet et que le Scoutisme constitue, pour le jeune, un milieu éducatif très riche où celui-ci développe pleinement l'ensemble de ses capacités physiques, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles, l'Association des Scout du Canada est consciente qu'elle <u>contribue</u> à former l'élite* de la société. Cet énoncé sous-tend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'ASC ne fait aucune discrimination sociale, religieuse, raciale, d'origine sociale ou de sexe. ❖ Grâce à la qualité de son système éducatif, l'ASC <u>contribue à former</u> l'élite de la société; les prochains « leaders ». ❖ Pour devenir un « leader » accompli prêt à assumer son rôle, le jeune doit tendre à vivre le parcours scout, mais <u>principalement</u> les étapes de 12 à 21 ans 	<ul style="list-style-type: none"> a. Se doter de barèmes concernant le nombre de jeunes par équipe/unité. b. Revoir les ratios d'encadrement adultes – jeunes c. Élaborer un plan d'action pancanadien pour conformer les unités qui ne correspondent pas à ce barème b. Mise en place du programme des patrouilles libres à travers les âges c. Valider les bases essentielles du travail en équipe à travers les âges d. Confirmer le rôle des chefs d'équipe à travers les âges e. Définir les caractéristiques des équipes et des interrelations entre eux pour la création d'une unité f. Définir le concept « élite de la société » par une approche moins péjorative g. Confirmer l'autonomie des adolescents dans l'action à l'intérieur de la gestion du risque h. Modifier les formations sur les thématiques pour tenir compte des changements. i. Informer les animateurs ayant déjà suivi leur formation des changements apportés j. Modifier nos documents de référence dans ce domaine